

ment nécessaire pour y établir un chemin de fer et, latéralement, une allée plantée de deux rangs d'arbres.

Le chemin seul, tel qu'il est projeté, même sans chemin de fer, serait déjà une immense amélioration qui porterait rapidement ses fruits. La dépense qui en résultera pourra paraître considérable pour la commune, mais je la crois d'une nécessité absolue. Je n'hésite pas à vous la soumettre. Si le sacrifice est grand, croyez bien que le résultat sera largement proportionné.

Je dois vous faire remarquer, Messieurs, que le chiffre nécessaire aujourd'hui pour ouvrir à Montmorency un accès indispensable et si important peut s'évaluer en totalité à une somme de 60 à 80 000 F. Eh, mon Dieu ! ce chiffre élevé doit son importance au retard qui a été mis à prendre cette décision ; et si maintenant la chose est difficile, dans peu de temps elle deviendra impossible par suite de l'augmentation du prix des terrains à acquérir.

Mais quels moyens pouvons-nous employer pour atteindre à un tel chiffre, me demanderez-vous ?

Il en existe deux, Messieurs, celui d'un emprunt et celui d'une souscription.

Pour un emprunt, si nous étions autorisés à le contracter, beaucoup de difficultés d'exécution pourraient tomber d'elles-mêmes ; mais dans la supposition possible que cette faculté ne nous fût point accordée, eh bien !, nous aurions celle d'ouvrir une souscription entre tous les habitants de cette commune. Une souscription, Messieurs, qui prendrait le nom de *Souscription montmorencéenne*, à laquelle chaque habitant tiendra à honneur de prendre part selon ses facultés ; les sommes les plus minimales seront acceptées sur un livre consacré à cet effet, qui prendra place dans les archives de la Mairie où figureront les noms de tous les souscripteurs.

Puis, Messieurs, une fois le tracé du chemin de fer connu et adopté, beaucoup de riverains de cette nouvelle voie prendront part à la souscription en nous abandonnant du terrain.

Ne croyez pas, Messieurs, que nous trouverons des Arabes chez tous les propriétaires ; si je suis bien informé, un certain nombre viendra en aide à la souscription en faisant abandon soit de la totalité soit d'une partie notable du terrain qui lui sera demandé, car il ne se trouvera aucun des riverains qui ne sentira l'immense bienfait pour lui-même d'une belle et rapide voie de communication.

Ah ! Messieurs, depuis plusieurs années que l'on s'entretient dans ce pays d'un chemin de fer, n'avez-vous pas entendu chacun

s'informer avec anxiété de l'époque de sa création ?

Voyez, disent les uns, remarquez la ligne d'Argenteuil, qui part du centre de Paris, venir bientôt se relier avec Ermont et, par Franconville, diriger les nomades vers les hauteurs de Saint-Leu, où de nouvelles maisons de plaisance s'élèvent de toutes parts. Cette contrée va donc se trouver rapprochée du centre de Paris, puis, ajoutent d'autres, lorsque l'embranchement en ce moment à l'étude viendra aboutir à Enghien, à travers la ravissante propriété de la princesse Mathilde et le délicieux Bois-Jacques, tout cela déposera les voyageurs à Enghien qui, vous le voyez, s'étend de toutes parts et offre aux étrangers, sinon les arguments que présente notre ravissante position, mais au moins, des promenades sans fatigues et surtout les avantages de pouvoir y arriver de Paris et y retourner à toutes les heures du jour.

Enfin, Messieurs, je me borne à vous proposer aujourd'hui la nécessité de créer une grande voie d'Enghien au centre de Montmorency sur laquelle pourrait être établi un chemin de fer américain, de nommer une commission qui aura pour mission d'étudier les divers plans qui nous seront soumis, car celui dont je viens de vous parler et que je place sous vos yeux pourra avoir à subir d'importantes modifications.

Cette commission, après une étude approfondie sur le terrain même, aura à nous faire connaître le tracé qui lui paraîtra le plus facile à exécuter, surtout au moindre frais possible.

Le moment est venu, Messieurs, de nous mettre à l'œuvre et de sortir d'une impasse de jour en jour plus périlleuse pour Montmorency.

Ne comptons pas sur les secours que pourraient nous offrir certains spéculateurs, ceux-là, Messieurs, entendent trop bien leurs avantages personnels pour ne pas vouloir recueillir de gros bénéfices, que nous ferons nous-mêmes.

D'ailleurs, Messieurs, n'avons-nous pas une ressource sur laquelle nous pouvons compter et qui sera d'un puissant secours pour tel moyen d'exécution que nous adoptons. Je veux parler de demander à l'Administration supérieure l'addition ou plutôt le complément de notre octroi de la partie que nous avons votée à l'unanimité lors de sa création et qui, par une fatalité, un vrai malentendu qui s'est produit au sein du Conseil d'Etat le jour de la présentation de notre projet, nous a été retranchée, provisoirement nous a-t-on assuré.